

Coalition canadienne de la santé

Fiche d'information n° 1 sur la sécurité des aliments

La maladie de la vache



Qu'est-ce que la maladie de la vache folle?

La maladie de la vache folle ou son nom scientifique, encéphalopathie bovine spongiforme (EBS), est une maladie dégénérative des bovins qui a d'abord été identifiée au Royaume-Uni (RU) en 1986. La période d'incubation de la maladie est de 4 à 5 ans, mais elle est mortelle pour les bovins quelques semaines seulement après son apparition¹.

L'EBS est une des nombreuses encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST), une famille de maladies chez les humains et les animaux caractérisées par des lésions de type spongiforme dans le cerveau. On a trouvé d'autres exemples d'EBS chez les moutons, les cerfs, les wapitis, les visons et même chez les félins. Chez les cerfs et les wapitis, on fait communément référence à l'EBS comme étant une « encéphalopathie des cervidés » et chez les moutons, la maladie est connue sous le nom de la « tremblante du mouton ». On croit que les bovins de Grande-Bretagne ont développé l'EBS après avoir été nourris de moulées faites à partir de carcasses de moutons morts infectés par la « tremblante du mouton ».

Comment la maladie de la vache folle se répand-elle?

Des études épidémiologiques menées au RU suggèrent qu'elle se répand par la voie d'aliments pour le bétail préparés à partir de carcasses d'autres ruminants – n'importe lequel provenant d'un groupe de mammifère à onglons, d'ongulés et de ruminants, y compris les bovins, les cerfs et les wapitis. Personne ne sait comme la première ou les premières vaches ont attrapé l'EBS, mais nous savons qu'elle s'est propagée dans toute la Grande-Bretagne et, éventuellement, dans le monde entier par le biais de la pratique cannibalique de fabriquer des aliments pour le bétail à partir des dépouilles des bovins qui ne servent pas à nourrir les humains. Comme une « chaîne de lettres », la dépouille provenant d'une vache souffrant d'EBS a infecté de nombreux autres bovins et la dépouille de ces bovins en a infecté d'autres.

Il y a de nombreuses spéculations quant à l'origine de l'EBS. Selon la « théorie du prion » largement connue, l'agent EBS est composé en grande partie, sinon en totalité, d'une protéine autorépliquable à laquelle on fait référence comme un « prion ». Une autre théorie suggère que l'agent ressemble à un virus et qu'il possède des acides nucléiques qui comportent des informations génétiques. De fortes indications recueillies au cours de la dernière décennie appuient la théorie du prion mais la capacité de l'agent de l'EBS de former des souches multiples est plus facilement explicable par un agent viral.

Selon les chiffres des douanes britanniques, plus de 200 000 tonnes d'aliments potentiellement contaminés ont été exportés dans le monde entier². Le Sunday Times du RU a rapporté récemment que Prosper de Mulder, la plus grande entreprise de récupération animale de la Grande-Bretagne, a exporté des matières potentiellement contaminées au Canada^{3,4}. Lors d'une alerte mondiale récente, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a rapporté que plus de 100 pays ont importé de la farine d'os et de viande provenant de l'Europe depuis 1986, y compris le Canada⁵. Tous ces pays sont menacés, de préciser le rapport, et ce dernier ajoutait que « tous les pays qui ont importé des bovins ou de la farine d'os et de la viande qui provenaient de l'Europe de l'Ouest, au cours des années 1980 et depuis ce temps, peuvent donc être considérés comme étant en danger de contracter la maladie⁶ ». Depuis le mois de décembre 2000, quelque 180 000 cas de maladie de la vache folle ont été confirmés au RU⁷. Depuis, des cas d'EBS ont été confirmés chez les bovins en Belgique, au Danemark, en France, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal, en Suisse, en Allemagne, en Espagne et en Italie⁸. En décembre 2000, l'Organisation mondiale de la Santé a émis un avertissement « d'exposition mondiale à l'EBS » et a demandé que « tous les pays doivent interdire l'usage de tissus provenant de ruminants dans l'alimentation des ruminants. En d'autres termes, mettez un terme aux pratiques d'alimentation cannibaliques. Les bovins sont des herbivores et on ne devrait pas leur donner des aliments à base d'animaux fondus.

Qu'est-ce que la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ)?

La nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), ou « maladie de la vache folle humaine » est une maladie mortelle du cerveau. Caractérisée par la démence et la perte de contrôle de la motricité, cette maladie hideuse a d'abord été identifiée en 1996 au Royaume-Uni. La communauté scientifique reconnaît largement que la cause la plus vraisemblable de la vMCJ provient de l'exposition à l'agent EBS à la suite d'une « contamination alimentaire par le tissu du système nerveux central des bovins affectés », ou en termes plus simples, après avoir mangé de la viande infectée⁹. À l'origine, on croyait que l'EBS ne pouvait passer des bovins aux humains. L'hypothèse d'un lien entre la vMCJ et l'EBS a d'abord été soulevée en raison de l'association des deux maladies au moment opportun. Les experts ont rapidement observé que l'agent responsable de la vMCJ est compatible avec l'agent qui cause la maladie de la vache folle chez les bovins. En d'autres mots, c'était la même maladie¹⁰. Des études scientifiques ont confirmé, depuis, que la vMCJ et l'EBS sont assurément la même maladie¹¹.

La vMCJ est classée comme une encéphalopathie spongiforme transmissible (EST) en raison d'une dégénérescence spongiforme caractéristique du cerveau. La première personne connue qui a développé des symptômes de ce qui s'est avéré être la vMCJ est tombée malade en 1994. Dans les premiers stades de la maladie, les patients souffrent habituellement de symptômes psychiatriques qui prennent la forme d'une dépression ou, moins souvent, d'une psychose ressemblant à de la schizophrénie. Dès les premiers stades de la maladie, des symptômes sensoriels inhabituels, y compris la « viscosité » de la peau, apparaissent dans à peu près la moitié des cas. Une dégénérescence neurologique, y compris le manque d'assurance, de la difficulté à marcher et des mouvements involontaires, se produit au fur et à mesure que la maladie progresse. Au moment du décès, les malades sont complètement immobiles et muets. On confond souvent la vMCJ avec le syndrome de Creutzfeldt-Jakob, une autre maladie dégénérative du cerveau EST qui cause une dégénération du cerveau de type spongiforme. Toutefois, le syndrome de Creutzfeldt-Jakob, qui touche environ une personne sur un million dans le monde entier, est causé par une prédisposition héréditaire.

Combien de personnes souffriront de la vMCJ?

Selon le Dr Steven Dealer, expert sur la maladie de la vache folle, « comme les bovins, des milliers, voire des millions, de personnes ont été infectées », avant que la maladie ne soit d'abord identifiée en 1996¹². En décembre 2000, la vMCJ a causé la mort de 87 personnes. Ce qui inquiète le docteur Dealer, c'est la hausse alarmante des nouveaux cas qui sont diagnostiqués. Quinze personnes ont été diagnostiquées comme souffrant de la vMCJ en 1999 et 42 autres l'ont été en 2000. C'est une augmentation de 300 % sur une période d'un an et on rapporte maintenant qu'il y a une hausse de 20 % par mois de nouveaux cas¹³. Parce que personne ne connaît la durée de la période d'incubation qui, actuellement selon les hypothèses, varie de un à trente ans, on ne sait pas au bout du compte combien de personnes ont été infectées¹⁴.

References:

¹ Organisation mondiale de la Santé, fiche d'information sur l'EBS, <http://www.who.int/inf-fs/fact113.html>

² United Press International, 4 février 2001, "BSE-contaminated feed said to reach 70 countries"

³ The Canadian Press, Sunday, February 11, 2001, "Canada imported potentially contaminated animal feed, British figures indicate"

⁴ Les chiffres provenant du gouvernement du RU indiquent que le Canada a reçu 30 000 kilogrammes de farine d'os et de viande en 1993; 22 000 en 1994; 31 000 en 1995 et 42 000 en 1996, The Canadian Press, 11 février 2001

⁵ Communiqué de presse de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, <http://www.fao.org>

⁶ The Canadian Press, Sunday, February 11, 2001

⁷ Organisation mondiale de la Santé, fiche d'information sur l'EBS, <http://www.who.int/inf-fs/fact113.html>

⁸ International Office for Epizootic Diseases, <http://www.oie.int>

⁹ The BSE Inquiry, UK, 1999, <http://www.bse.org.uk>

¹⁰ Organisation mondiale de la Santé, Consultation sur la vMCJ, 1996

¹¹ Les scientifiques ont d'abord identifiés des caractéristiques pathologiques semblables à la vMCJ dans les cerveaux de macaques auxquels on avait inoculé l'EBS et il a été établi plus tard que les caractéristiques de transmission de l'EBS et de la vMCJ chez les souris sont dues au même agent pathogène.

¹² Radio de la SRC, expert sur l'EBS, le Dr Stephen Dealer sur la vMCJ, janvier 2001

¹³ Radio de la SRC, expert sur l'EBS, le Dr Stephen Dealer sur la vMCJ, janvier 2001

¹⁴ Tiré d'une entrevue avec le Dr Michelle Brill-Edwards, 12 février 2001, Ottawa



Coalition canadienne de la santé

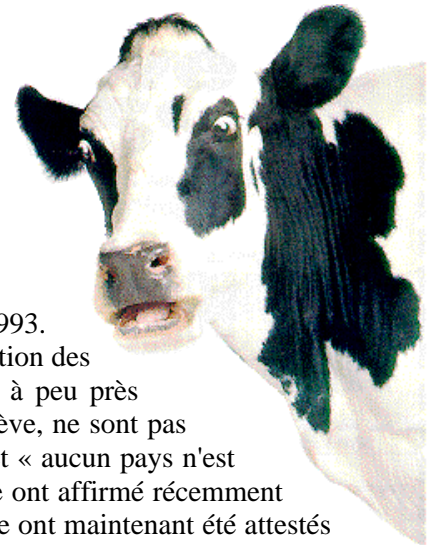
2841, promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1V 8X7
téléc.: (613) 521-9638
courriel : chc@clc-ctc.ca



Coalition canadienne de la santé

Fiche d'information n° 2 sur la sécurité des aliments

La maladie de la vache



Le Canada est-il protégé contre la maladie de la vache folle?

En fait, le Canada a importé une vache porteuse de la maladie de la vache folle en 1993. Cependant, selon le Dr Claude Lavigne, un responsable de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), la maladie de la vache folle est une « maladie européenne et c'est à peu près tout »¹⁵. Les responsables de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), basée à Genève, ne sont pas d'accord. L'OMS a conclu que la maladie de la vache folle est une maladie mondiale et « aucun pays n'est immunisé »¹⁶. En réalité, des pays comme l'Allemagne, la France, la Belgique et l'Italie ont affirmé récemment qu'ils n'étaient « pas touchés » par la maladie de la vache folle. Des cas de cette maladie ont maintenant été attestés dans ces pays¹⁷.

La période d'incubation de la maladie de la vache folle chez les bovins est de 4 à 5 ans. Selon Michael Hansen, un expert sur la maladie de la vache folle auprès du Consumers Union of the United States, à New York, il est possible que les troupeaux de douzaines de pays dans le monde entier, y compris le Canada et les États-Unis, qui ont importé de l'Europe des aliments pour animaux contaminés, soient déjà porteurs de la maladie mortelle et qu'ils l'ignorent tout simplement¹⁸. Selon M. Hansen, les gouvernements insistent pour dire qu'ils ont érigé un mur contre la maladie de la vache folle mais en réalité, cela ressemble plus à une « jolie clôture blanche »¹⁹. M. Hansen a affirmé « Je prédis que s'ils testaient suffisamment d'animaux (au Canada), ils en trouveraient qui seraient positifs »²⁰. L'an dernier au Canada, 900 bovins seulement ont été testés pour la maladie de la vache folle²¹. C'est moins de 0,0001 % des troupeaux de bœufs de boucherie du Canada qui comptent pas moins de 11 000 000 de têtes²². Pour mettre le tout en perspective, le gouvernement français teste 20 000 bovins par semaine. Peut-être n'effectuons-nous pas les tests parce que nous avons peur de ce que nous pourrions trouver? Selon des sources gouvernementales, les seuls bovins qui sont testés pour la maladie de la vache folle sont ceux qui présentent un comportement neurodégénératif. C'est un scénario problématique parce les bovins porteurs de l'agent EBS ne présentent pas tous les symptômes caractéristiques de la dégénérescence du cerveau²³.

Le gouvernement Chrétien nous ment

L'ACIA affirme prendre toutes les précautions pour assurer que la maladie de la vache folle n'entre pas au Canada. La Food and Drug Administration des États-Unis a récemment admis que seulement 2700 des 9500 usines d'équarrissage inspectées étaient conformes aux règlements conçus pour empêcher la maladie de la vache folle d'entrer²⁴. L'an dernier seulement, le Canada a importé 15,5 millions de kilogrammes de sous-produits de viande des États-Unis. Le Canada a également importé 125 000 kilogrammes de farine d'os et de viande de la Grande-Bretagne au cours des années 1990, après qu'on ait identifié qu'elles pourraient être des causes de la maladie de la vache folle^{25,26}. Qui plus est, la documentation de Statistique Canada montre qu'entre 1999-2000, le Canada a continué d'importer des millions de kilogrammes de farine d'os et de viande potentiellement contaminées du RU et des pays européens. Étonnamment, plus de 2,8 millions de kilogrammes de ces matières potentiellement contaminées ont été importés après 1996, après que le risque de la maladie de la vache folle avait été identifié²⁷.

Données de Statistique Canada sur les importations de moulée à base de viande et de farine d'os possiblement contaminées (VPO) 1996-2000 **

Année	kilogrammes
2000	222010
2000	121511
1999	128162
1999	1415236
1999	101022
1999	3568
1998	332375
1998	269670
1997	64800
1997	352
1996	91429
1996	28701
1996	30782
Total	2,809,618

** Période de temps après laquelle un « risque d'EBS » a été établi

Cela contredit de récentes affirmations faites par le ministre de l'Agriculture Lyle Vanclief qui niait catégoriquement que le Canada ait jamais importé de farine d'os de pays connus pour avoir la maladie de la vache folle. « Jamais », a affirmé M. Vanclief à l'extérieur de la Chambre des communes, « le Canada n'a-t-il importé de farine d'os et de viande de l'Union européenne »^{28 29}. Est-ce que le ministre Vanclief ment ou est-il induit en erreur par ses conseillers?

Malgré la réalité que la maladie de la vache folle se propage dans le monde entier, les responsables fédéraux chargés de la réglementation n'ont pas pris de mesures préventives pour protéger le Canada. Il est clair que le refus intentionnel de voir la vérité, qui a caractérisé l'approche de Santé Canada quant au traitement du danger de la contamination du sang par le passé se répète aujourd'hui³⁰. Les responsables de Santé Canada ont répondu à la menace de la vache folle en disant qu'ils ont créé un comité pour « examiner » la situation et ont ajouté « Nous ne sommes pas inquiets »³¹. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture affirme que « tous les pays qui ont importé des bovins ou de la farine d'os et de la viande de l'Europe de l'Ouest, surtout du RU, au cours des années 1980 et depuis ce temps, peuvent être considérés à risque face à la maladie »³². Le Canada a importé des millions de kilogrammes de ces produits³³.

L'histoire se répète-elle?

Lorsque la maladie de la vache folle a commencé à se propager en Grande-Bretagne, les représentants du gouvernement ont fait des pieds et des mains pour cacher la vérité au public. Pendant six mois, il y a eu un embargo sur la publication d'informations sur la maladie de la vache folle. Lorsque l'information a commencé à filtrer, le gouvernement britannique a dit à la population « ayez confiance en nous » et il a tenu de grands discours pour transmettre la fausse impression que la maladie de la vache folle n'était pas transmissible aux humains et ne représentait donc aucune menace³⁴. Éventuellement, on a cessé de dissimuler l'information et la vérité est apparue. La maladie de la vache folle tuait des gens. Combien d'autres vies seraient perdues à la suite du refus du gouvernement britannique de prendre des mesures préventives? Le gouvernement canadien n'a-t-il rien appris de l'expérience britannique? Hélas non, les responsables canadiens répètent maintenant les mêmes erreurs que le gouvernement britannique.

References:

- ¹⁵ The Toronto Star, 20 janvier 2001, "Europe's mad cow scare raises Canadian alarms"
- ¹⁶ The Toronto Star, 20 janvier 2001, "Europe's mad cow scare raises Canadian alarms"
- ¹⁷ Organisation mondiale de la Santé, <http://www.who.int>
- ¹⁸ The Canadian Press, 15 février 2001, "Mad cow infection could be in Canadian beef but not detected: scientists"
- ¹⁹ The New York Times, 28 janvier 2001, "Americans wake up to threat of Mad Cow Disease"
- ²⁰ The Canadian Press, 15 février 2001, "Canada's mad cow testing falls short: Scientists"
- ²¹ The Canadian Press, 15 février 2001, "Canada's mad cow testing falls short: Scientists"
- ²² Statistiques gouvernementales, Agence canadienne d'inspection des aliments
- ²³ Selon David Westaway, un scientifique de l'Université de Toronto, récemment à l'émission du réseau anglophone de la SRC The National, La maladie de la vache folle – série en trois parties, par Kelly Crowe (Partie II); février 2001
- ²⁴ Reuters, 12 janvier 2001, "Some Feed Makers Don't Follow 'Mad Cow' rules"
- ²⁵ U.K. Customs and Excise Agency de Grande-Bretagne
- ²⁶ Canadian Press, 11 février 2001, "Canada imported potentially contaminated animal feed, British figures indicate"
- ²⁷ Division du commerce international de Statistique Canada, <http://www.healthcoalition.ca/factsheets/import-data.pdf>
- ²⁸ Lyle Vanclief, Chambre des communes, Canada, 9 février 2001
- ²⁹ Canadian Press, 11 février 2001, "Canada imported potentially contaminated animal feed, British figures indicate"
- ³⁰ Lettre à Allan Rock de la Coalition canadienne de la santé, 29 janvier 2001 "Re: Dereliction of Duty to Protect Canadians from BSE and vCJD", <http://www.healthcoalition.ca/rockletter1302001.html>
- ³¹ The National Post, 27 janvier 2001, pg. A15
- ³² Communiqué de presse de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, http://www.fao.org/waicent.ols/PRESS_NE/PRESSENG/2001/pren0103.html
- ³³ Division du commerce international de Statistique Canada, <http://www.healthcoalition.ca/factsheets/import-data.pdf>
- ³⁴ The BSE Inquiry, UK, 1999, <http://www.bse.org.uk>



Coalition canadienne de la santé

2841, promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1V 8X7
télé.: (613) 521-9638
courriel : chc@clc-ctc.ca



Coalition canadienne de la santé

Fiche d'information n° 3 sur la sécurité des aliments

La maladie de la vache



Que devrait faire le Canada?

Le gouvernement doit mettre en œuvre immédiatement un régime de contrôle exhaustif pour identifier la maladie de la vache folle. En ne testant que 900 bovins par année, nous mettons la population canadienne en danger. À l'instar de plusieurs pays européens, nous devrions tester des milliers de bovins par semaine.

Le Canada devrait empêcher la farine d'os et la viande d'entrer dans la chaîne alimentaire. Les vaches ne sont pas des cannibales, ce sont des herbivores et elles devraient manger de l'herbe. En vertu de la loi canadienne, il est légal, actuellement, de donner aux bovins des aliments à base de « sang, de la gélatine, du gras fondu de mammifères, ou leurs produits »³⁵. Il est également légal pour le porc et le poulet, nourris à partir de matières bovines fondues, d'être fondus et redonnés comme nourriture aux bovins. On doit immédiatement mettre un terme à cette pratique. Lors d'une expérience effectuée en Grande-Bretagne, un porc à qui on avait injecté de la matière cérébrale provenant d'une vache souffrant de la maladie de la vache folle, a développé une EST³⁶.

L'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture demandent aux pays d'interdire que l'on nourrisse les bovins avec des aliments à base de ruminants, y compris les aliments dérivés des tissus provenant des cerfs, des wapitis et d'autres « animaux tués sur la route » qui pourraient souffrir de l'EST, un proche parent de l'EBS. Au Canada, aucune mesure de ce genre n'a été adoptée. C'est encore chose courante que les « animaux tués sur la route » soient envoyés aux usines d'équarrissage pour être transformés en aliments pour animaux malgré le fait que les organismes gouvernementaux de réglementation aient documenté des milliers de cas de wapiti souffrant de l'EST. Bien que les scientifiques ignorent si l'EST peut être transmise des wapitis et des cerfs aux humains, il est préférable de faire preuve de précaution jusqu'à ce que des études scientifiques en cours soient terminées. Le Canada devrait également mettre un terme aux dons de sang provenant de groupes à haut risque comme les chasseurs de cervidés et les éleveurs de wapitis qui pourraient avoir contracté l'EST.

Le gouvernement fédéral devrait également interdire les vaccins, les médicaments et les autres produits médicaux fabriqués à partir de matières bovines. Quelque 400 produits du genre sont disponibles au Canada. Au moins, ces produits potentiellement dangereux devraient clairement être étiquetés afin de pouvoir être retracés à leur origine dans l'éventualité d'un foyer connexe. Il y a neuf vaccins communs connus comme étant fabriqués avec des matières bovines, certains étant administrés contre la polio, la diphtérie et le tétanos. On a été rapporté récemment dans le New York Times que malgré des demandes répétées de la Food and Drug Administration des États-Unis, quelques-unes des plus grandes entreprises pharmaceutiques au monde continuent d'utiliser les matières bovines provenant de pays où l'on sait que les troupeaux sont atteints de la maladie de la vache folle³⁷. Un haut fonctionnaire de Santé Canada insiste sur le fait qu'ils « étudient » présentement la situation, même s'il reconnaît que la menace provenant de tels produits à base de bovins « ne peut être écartée »³⁸.

Les représentants de Santé Canada et de l'ACIA se sont réunis récemment, derrière des « portes closes » avec les représentants du secteur de l'élevage bovin pour discuter de l'épidémie de la maladie de la vache folle³⁹. Le refus de permettre aux défenseurs de la santé publique de participer à la rencontre illustre la collusion entre les organismes gouvernementaux de réglementation et les organismes réglementés. Pour citer le juge Horace Krever, Santé Canada « ne doit pas déléguer ses fonctions à d'autres ni compter sur une prise de décision par consensus à titre de substitut pour un jugement indépendant »⁴⁰.

Arrêtez l'ACIA avant qu'elle ne vous arrête

Le gouvernement fédéral démantèle peu à peu la Loi sur les aliments et drogues et mine les responsabilités de réglementation du gouvernement canadien dans une transition vers un régime de « gestion des risques », où la maladie et la mort sont considérés comme des risques acceptables. Dans son plus récent rapport, le vérificateur général Denis Desautels a conclu que le manque de personnel à l'ACIA est si flagrant qu'elle ne pouvait pas garantir la sécurité de la viande canadienne⁴¹.

Le parlement doit révoquer les responsabilités de réglementation pour la sécurité des aliments de l'ACIA et les donner à un organisme interne indépendant qui relève du ministre de la Santé. On doit fournir suffisamment de ressources à cet organisme pour entreprendre une inspection rigoureuse fondée sur un cadre de principe de précaution, non pas sur un plan de gestion du risque pour « gérer les dommages ». Il est clair que l'ACIA est en conflit d'intérêt en étant le « défenseur » et le « chargé de la réglementation » de l'industrie de l'agriculture^{42,43}. Les organismes gouvernementaux de réglementation doivent être complètement indépendants de l'industrie, c'est capital. Pour paraphraser le Juge Krever, le gouvernement doit réglementer dans l'intérêt du public, non pas dans l'intérêt de ceux qui sont réglementés⁴⁴. Il doit y avoir une enquête publique indépendante sur le comportement scandaleux de l'ACIA et de Santé Canada. L'enquête devrait se rapporter directement au parlement, non pas au bureau du premier ministre, et tout fonctionnaire lié à une faute devrait faire l'objet de poursuites. Les personnes qui enfreignent sciemment la Loi sur les aliments et drogues et la Loi sur le ministère de la Santé contreviennent au code criminel du Canada et devraient être tenus responsables. La responsabilisation permet de sauver des vies.

Avertissement : défaillance du système

L'expression 'principe de précaution' signifie que, face à l'incertitude scientifique, on doit faire preuve de précaution. Le gouvernement ne devrait pas attendre la certitude scientifique quant à la propagation d'une maladie avant d'agir pour réduire les risques⁴⁵. Les organismes fédéraux de réglementation doivent appliquer le principe de précaution. La gestion du risque est le langage des entreprises, non pas celui de la protection de la population⁴⁶. Si la menace très grave de la maladie de la vache folle ne justifie pas la prise de mesures préventives, qu'est-ce qui le justifie? Lorsque les preuves des dangers de la maladie de la vache folle ont commencé à apparaître en Grande-Bretagne, les décideurs n'ont pas tenu compte du principe de précaution. Au lieu de fonder leurs politiques sur le pire des scénarios, ils ont calmé l'industrie et espéré ce qu'il y avait de mieux. Pour citer les paroles mémorables de l'épidémiologiste britannique Sheila Gore, le gouvernement britannique jouait à la « roulette russe sans information sur les risques »⁴⁷. Ne laissons pas l'histoire se répéter. Appliquons le principe de précaution immédiatement.

Pour plus de renseignements sur la maladie de la vache folle, consultez les sites suivants :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	http://www.fao.org
La page d'accueil du BSE Inquiry	http://www.bse.org.uk
Organisation mondiale de la Santé	http://www.who.int
Coalition canadienne de la santé	http://www.healthcoalition.ca
Site Web sur la maladie de la vache folle	http://www.mad-cow.org
National Centre for Infectious Diseases	http://www.cdc.gov/ncidod/diseases/cjd/cjd.htm

References:

- ³⁵ Agence canadienne d'inspection des aliments, Règlements sur les aliments pour ruminants, carcasses de bétail et de volaille (Partie XIV), Matières interdites
- ³⁶ Michael Hansen, expert sur l'EBS et la vMCJ, Ph.D., Consumers Union, « Point de vue », <http://www.consumersunion.org/food/genewsmny798.htm>
- ³⁷ The New York Times, 8 février 2001, "Five drug makers use material with mad cow link"
- ³⁸ The Ottawa Citizen, 24 janvier 2001 "Beware of bovine byproducts: experts"
- ³⁹ The Ottawa Citizen, 17 février 2001, "Mad cow meeting too cosy: critics" & Calgary Herald, 17 février 2001, "Mad cow disease on federal agenda"
- ⁴⁰ Commission of Inquiry on the Blood System in Canada by the Honourable Justice Horace Krever: Final Report (Volume 3, Page 996)
- ⁴¹ Report of the Auditor General, The Office of the Auditor General of Canada, février 2001, <http://http://www.oag-bvg.gc.ca/>
- ⁴² The Royal Society of Canada, Elements of Caution: Recommendations for the Regulation of Food Biotechnology in Canada, <http://www.rsc.ca>
- ⁴³ Report of the Auditor General, The Office of the Auditor General of Canada, février 2001, <http://http://www.oag-bvg.gc.ca/>
- ⁴⁴ Commission of Inquiry on the Blood System in Canada by the Honourable Justice Horace Krever: Final Report (Volume 3, pg. 995)
- ⁴⁵ Commission of Inquiry on the Blood System in Canada by the Honourable Justice Horace Krever: Final Report (Volume 3, pg. 994)
- ⁴⁶ Dr. Michelle Brill-Edwards, Senior Drug Reviewer, Health Canada (1988-1992), Speaking at a Food Safety conference in Ottawa, 1998
- ⁴⁷ Sheila Gore, 1996 "Bovine Creutzfeldt-Jakob Disease? Failures of Epidemiology Must be Remedied"



Coalition canadienne de la santé

2841, promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1V 8X7
télé.: (613) 521-9638
courriel : chc@clc-ctc.ca

